

## DELIBERATIONS du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

**Séance du 23 novembre 2017**

Délibération n° 2017 – 23/11/2017 – 14

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention  
ou engageant l'université de Bourgogne*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

**Approuve avec 23 voix pour (unanimité) :**

**les conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'université de Bourgogne suivants :**

Pôle Recherche

N°	Composantes	Date de réception	Partenaires	Objet	Montant HT ou net de taxes
2017-0623	Centre Interlangues	19/10/2017	Editions Orbis Tertius	Ouvrage : "Correspondances : de l'intime au public"	1 000,00 €
2017-0651	Centre Interlangues	19/10/2017	Editions Orbis Tertius	Ouvrage : "Sociétés face à la terreur (de 1960 à nos jours). Discours, mémoire et identité"	1 000,00 €
2017-0627	CREDESPO	23/10/2017	Editions le Mémoire du Droit	Ouvrage : "La pensée constitutionnelle de Robespierre"	3 864,00 €
2017-0638	ICB (Plateforme ARCEN CARNOT)	25/10/2017	CNRS	Reversement - Equipements Acquisition d'un plasma cleaner Milexa	7 000 € nets de taxes
2017-0639	ICB (Plateforme ARCEN CARNOT)	25/10/2017	CNRS	Reversement - Equipement Logiciel d'acquisition de tomographies pour GMS et porte-objet tomographie	10 000 € nets de taxes
2017-0650	LNC M. Laurent LAGROST M. Renaud SEIGNEURIC	07/11/2017	Institut Français de Norvège	Déplacement de M. Seigneuric	500,00 €

Dijon, le 24 novembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement